

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration N° d'enregistrement F09112 P0165 Date de réception Dossier complet le 1. Intitulé du projet Création d'un camping de vingt emplacements Chemin du lac 11340 BELCAIRE 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique HONORE Prénom Kasper Nom 2.2 Personne morgie Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuls et ciltères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la rubrique
45e terrains de camping et caravaning permanents plus de 20 personnes et 6 emplacements tentes et	Création d'un camping de 20 emplacements
moins de 200 emplacements	

Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un camping de 20 emplacements dont 17 pouvant accueillir des HLL (chalets bois) et 3 emplacements nus

4.2 Objectifs du projet

Créer une structure d'hébergement touristique ouverte à l'année pour répondre à la demande actuelle sur les courts et moyens séjours.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Une fois le permis d'aménager accepté les travaux démarreront fin 2013 aménagement emplacements, sanitaires...

une première phase consistera à arborer le site par des essences végétales locales, aménager les emplacements et créer les sanitaires.

une deuxième phase à installer 5 chalets puis au fur et à mesure suivant l'augmentation de la demande.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouverture du camping en tant que tel aura lieu dès la première phase de travaux achevé soit début 2015 la deuxième phase débutera dès la première phase achevée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).	rative(s) d'autorisation le projet a ve de l'Etat compétente en m	a-t-il été ou sera-t-il soumis ? matière d'environnement devra être jointe au(:	x)			
Une demande de permis d'a	aménager sera déposée.	•				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est	rempli				
Permis d'aménager						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ejet et superficie globale (assiette) d	de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées	5			
<u> </u>	rs caractéristiques	Valeur 6 796m2				
Superficie du projet						
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 1 ° 57 ' 00 . '8 E Lat. 42° 48 ' 56 . 7 N	1			
la Mousquière 4 Chemin du lac 11340 BELCAIRE	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : BELCAIRE	et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°: Long ° ' " Lat ° ' " Long ° ' " Lat ° ' "				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	Y				
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-Il été au		. X				
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?						
c. ou, de quela projeta se compose n	Programme (

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

		-	vironnementale de la zone a implantation envisagée							
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur	le lieu (de votre projet ?							
Végétation : prairie										
zone UL (zone urbanisée loisirs)										
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?										
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	-Plan d'occupation des sols PLU approuvé le 20/06/2012 -Zone montagne -Natura 2000 ZPS									
environnementale?			ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non							
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	, parto	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet							
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?							
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		type ZNIEFF 2							
en zone de montagne ?	x		Commune classée en zone de montagne							
sur le territoire d'une commune littorale ?		X								
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		[X]								
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X								

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		*	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		x	
dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection approchée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit au classé ?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		ZPSFR9112009 "Pays de saut"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentie
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		×	
essources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si out, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		x	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

		1		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		[32]	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		commune classée en zone à sismicité 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		x	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances		x	
	olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ?		×	
	Est-il concerné par des vibrations ?		x	

		-	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X
Poliutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		X
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi
Au regard du projet il n'apparait pas nécessaire de réaliser une étude d'impact. Ce projet est situé en zone urbanisée de loisirs ,il aura peu d'incidence sur le milieu naturel et tiendra compte lors de la réalisation des travaux des présentations.

tiendra compte lors de la réalisation des travaux des préconisations (voir annexe site 1 plan d'eau extrait de l'étude environnementale d'octobre 2010 réalisé pour l'élaboration du PLU) soit:

-pas de travaux pendant la nidification, - utilisation d'essences végétale locale pour l'intégration paysagère (dans le respect de la réglementation sécurité incendie) et utilisation de matériaux locaux pour les constructions(bois)

Il respectera le cadre naturel environnant

Pour sa réalisation il y aura pas de terrassement, conservation du dénivelé naturel du terrain, construction bois sur plots.

Le projet adoptera la réglementation d'accessibilité P.M.R. et de sécurité des équipement recevant du public E.R.P.

L'assainissement et l'eau sont en limite de propriété.

Ce projet s'inscrit dans le dynamisme communal pour le développement du tourisme vert en augmentant les capacités d'accueil.

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échetle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	ж
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	х
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Extrait de l'étude environnementale réalisée en vue de l'élaboration du PLU (octobre2010) Extrait du PLU approuvé le 20/06/2012 concernant la zone UL

9. Engagement et signalute

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

BELCAIRE

le,

07/12/2012

HONORE Kasper

Signature

1 June